

**RELEVÉ DES DÉCISIONS
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL RÉGIONAL
RÉUNION DU 14 OCTOBRE 2020**

20.08.01.88 Désignation des représentants de la Région Centre-Val de Loire au sein d'organismes extérieures

Adopté à l'unanimité

**FINANCES, FONDS EUROPÉENS, PERSONNEL ET FONCTIONNEMENT DE
L'ADMINISTRATION**

20.08.01.63 Approbation de la nouvelle convention 2020 de Service Retraite avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret Service Retraite

Adopté à l'unanimité

20.08.01.17 Autorisation de sortir de l'inventaire des véhicules du domaine privé de la Région et de recourir au prestataire de gestion de la flotte automobile FATEC, prestataire de revente pour compte, qui sera chargé de la vente de véhicules de la Région

Adopté à l'unanimité

20.08.27.87 Appel à initiatives « Printemps confiné, automne citoyen » région Centre-Val de Loire : attribution de 31 subventions pour un montant total de 64 593 € et prolongation de l'appel à initiatives

Adopté avec un vote contre du groupe Rassemblement National et du groupe Union de la Droite et du Centre sur la subvention à « Terre de liens », abstention sur les autres propositions

20.08.34.02 Approbations :

- du lancement d'un deuxième appel à projets en 2020 pour le programme de développement rural « accompagner la transformation du bois dans les zones rurales (scieries) du 15 octobre au 30 novembre 2020
- du cahier des charges

Adopté à l'unanimité

20.08.34.03 Approbation de la convention de sur-engagement FEADER de la programmation 2014/2020 avec le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Adopté à l'unanimité

**20.08.34.75 PO FEDER FSE Centre-Val de Loire 2014/2020
Approbation de la convention FEDER tripartite pour le déploiement du Très Haut Débit (FTTH) sur 10 communes dans le Département du Loiret**

Adopté à l'unanimité

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE,
AGRICULTURE, TRANSFERT DE TECHNOLOGIE**

20.08.31.29 Aides aux entreprises - Affectation de crédits - Approbation de conventions

AIDES INFÉRIEURS À 20 000 €

CAP CREATION REPRISE

- volet création.....56 377 €
- volet reprise27 814 €

CAP DÉVELOPPEMENT

- volet investissement matériel.....156 526 €
- volet activités de proximité 51 590 €
- volet investissement immobilier 48 110 €
- volet conseil 21 500 €
- volet commercial et numérique..... 44 320 €

AIDES SUPÉRIEURES À 20 000 €

CAP CRÉATION REPRISE

- volet création.....183 891 €
- volet reprise204 157 €

CAP DÉVELOPPEMENT

- volet investissement matériel.....198 338 €
- volet investissement immobilier226 400 €

CAP EMPLOI – FORMATION

- volet formation511 383 €

CAP RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

- volet recherche et développement.....319 444 €

Approbation des conventions « CAP Développement – volet investissement immobilier » avec AGRI FARMER, LA FORESTIERE DU CENTRE, SCI LHORTOLARY, LOCA, GALOPE, CLOUE LOGISTIQUE, SCI DE L'AIGLE, FAURECIA SIEGES AUTOMOBILE

Prolongation du contrat avec l'entreprise VASCO et modification de la délibération afférente

Adopté à l'unanimité

20.08.31.50 Attribution de compensations financières pour la mise en œuvre des missions du Service d'Intérêt Economique Général confiées à la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat (CRMA) et à l'ensemble des Chambres de Métiers et de l'Artisanat départementales (CMAD) pour un montant global de 835 766 € au titre de l'année 2020

Approbatons :

- de la modification et la prolongation du Service d'Intérêt Economique Général (SIEG) d'accompagnement à la création, reprise et transmission d'entreprises pour apporter un appui aux entreprises artisanales face aux mutations du réseau artisanal local dans le cadre de crises conjoncturelles (telle que la crise sanitaire de 2020 due au COVID 19 par exemple) et ainsi assurer la poursuite et préserver l'activité en apportant une réponse réactive auprès des entités touchées

- des conventions de mandat

Modification de la délibération antérieure

Adopté à l'unanimité

20.08.31.51 Attribution d'une subvention pour un montant global de 60 000 € à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Centre et aux 6 Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI), pour la mise en œuvre du programme régional Transmission Reprise 2020 et approbation du modèle de convention type

Adopté à l'unanimité

20.08.31.52 Attribution d'une subvention de 30 000 € à l'Association Orléans Val de Loire Technopole Développement pour la mise en œuvre de la cinquième édition de l'opération « SAXO 45 – session 5 », destinée à accompagner les jeunes entreprises innovantes dans leur développement et approbation de la convention afférente

Adopté à l'unanimité

20.08.31.53 Attribution d'une subvention de 1 500 € à l'association LOIR ET CHER TECH pour l'organisation d'un startup weekend thématique

Adopté à l'unanimité

20.08.31.54 Appel à projets « STOP COVID » Etat-Région - Attribution d'une subvention à 6 entreprises :

- 112 150 € à l'entreprise RASSINOUX pour son projet borne de distribution de gel ou solution hydroalcoolique
 - 52 500 € à l'entreprise EYES-R pour son projet assistant digital
 - 46 652 € pour accompagner l'entreprise LAB SCIENCE pour son projet tunnel fixe ou mobile désinfection
 - 86 300 € pour accompagner l'entreprise KALIUM pour son projet enveloppes de Brancard
 - 169 060 € pour accompagner l'entreprise BICE pour son projet coffre Led UVc « Angèle »
 - 321 871 € pour accompagner l'entreprise ENGINEERING DATA pour son projet Robot EASYMOOV
- Approbation des modèles de conventions**

Adopté à l'unanimité

20.08.31.55 Approbation du cahier des charges et sa publication de l'appel à projet « projets structurants pour la compétitivité Région » - (PSPC) n°2

Adopté à l'unanimité

20.08.31.57 Fonds régional Renaissance - Attribution d'aides à divers bénéficiaires à la suite de la crise sanitaire de la COVID 21

Adopté à l'unanimité

20.08.31.74 Attribution d'une subvention de 55 000 € à l'association «2000 Emplois - 2000 sourires» pour la mise en œuvre de l'opération "2000 emplois - 2000 sourires" les 7,8 et 9 octobre 2020 en mode virtuel et approbation de la convention

Adopté avec un vote contre du groupe Rassemblement National

20.08.31.24 Attribution de subventions à divers bénéficiaires dans le cadre des CAP Filières et des Filières Locales

CAP FILIÈRES

Cap arboriculture 3	4 471,62 €
Cap bovin lait 3G	8 770 €
Cap forêt bois 4	5 478,20 €
Cap légumes 3G	6 744 €

Cap ovin 3G	2 000 €
AUTRES ACTIONS	
Cap apiculture 3	11 436 €
Cap bovin lait 3	4 385,80 €
Cap caprin 3	2 168,75 €
Cap grandes cultures	22 276,90 €
Cap forêt bois 4.....	549,88 €
Cap viticulture 3G	5 526 €
Cap forêt bois 3.....	5 478,20 €
FILIÈRES LOCALES	
AOC CHEVERNY-COUR CHEVERNY	2 500 €
AOC VINS DE VALENCAY	6 160 €
Filière asperges vertes.....	13 980 €
Filière noix	4 886 €
Filière porc de Touraine	6 977,30 €
Filière viandes de Touraine et d'Anjou	21 275 €

Approbations :

- des conventions avec l'ADAPIC, l'ARVALIS INSTITUT DU VÉGÉTAL, le GDS Centre, INTERLOIRE

- de l'avenant n°2 au contrat d'appui au projet Arboriculture 3G prolongeant les lignes expérimentales, rénovation des vergers, protection des vergers et investissements du Cap Arboriculture 3G et modification des délibérations afférentes

- de l'avenant n°1 au projet Cap Apiculture 3 et modification de la délibération afférente

- de l'avenant n°1 au projet Cap Bovin Lait 3 et modification de la délibération afférente

- du principe de réservation d'une enveloppe maximum de 220 260 € pour le financement des dossiers de la filière bovin viande déposées à l'appel à projets PCAE 2020 ou déposés, sans demande de FEADER, au second semestre 2020 relevant du cadre d'intervention

Modifications :

- Inter Afocg 45 (association de formation collective à la gestion) : attribution d'une subvention de 183,50 € à la suite d'une demande d'une journée supplémentaire dans le cadre de l'action B3 : acquisition de références technico-économiques en production de légumes (CAP filière Légumes 3G)

- SARL Domaine de la Bourrelière : annulation de la demande de subvention d'un montant de 3 909 € pour permettre le financement dans le cadre de l'appel à projets PCAE 2020 (CAP Ovin 3)

- EARL Prieur Hocry : modification du bénéficiaire : attribution de l'aide à l'EARL PRIEUR HOCRY et non SCEA PRIEUR HOCRY d'un montant de 20 714,60 € (CAP filière arboriculture 3^{ème} génération)

Modification des délibérations afférentes

Attribution d'une subvention de 16 500 € à VEGEPOLYS VALLEY dans le cadre d'un programme d'action complémentaire et approbation de la convention afférente

Adopté à l'unanimité

20.08.31.25 Promotion – Alimentation

Attribution de subventions :

- 15 000 € à Jeanne et Louis production dans le cadre de l'organisation du salon des vins et de la gastronomie de Bourges, du 30 octobre au 1^{er} novembre 2020

- 15 000 € à Orléans Val de Loire Événements dans le cadre de l'organisation du salon gastronomie et vins d'Orléans, du 27 au 30 novembre 2020

- 8 000 € à EPIC Châteauroux Events dans le cadre du salon de la gastronomie et des vins de Châteauroux, du 22 au 24 novembre 2020

- 3 500 € à Convergences Bio dans le cadre de l'organisation du 15^{ème} village marché Convergences Bio, le 20 septembre 2020 à Tours

- 6 500 € à Convergences Bio dans le cadre d'un banquet festif et solidaire, sur l'Île Simon, à Tours, le 25 septembre 2020

- 40 000 € à l'association Open Agrifood dans le cadre de l'organisation Open Agrifood, les 4 et 5 novembre 2020
Approbation de la convention avec l'association Open Agrifood Orléans pour l'organisation de l'événement édition 2020
Annulation de la subvention d'un montant de 2 410 € attribuée au GABBTO 37 pour le salon Bio'Tanique
Modification de la délibération antérieure

Adopté avec un vote contre du groupe Rassemblement National sur le dossier concernant l'association Convergences Bio et du groupe Écologiste sur la subvention Open Agrifood

20.08.31.26 CAP Filières - Validation des dossiers de demandes d'aides avec FEADER : Mesure 1 Transfert de connaissance et actions d'information : TO1.2 transferts des réseaux d'acquisition de références » 2020 : validation du financement pour la part de crédits politique des dossiers proposés avec avis favorable dans la liste de demandes d'aides pour un total de 30 973,07 € et approbation de la convention type

Mesure 6 : Accompagner la transformation du bois dans les zones rurales - Scieries SM 6.4 – TO 641 : validation du financement pour la part de crédits politique agriculture du dossier de la Scierie Mobile du Loir-et-Cher proposé avec un avis favorable à la demande d'aide pour un total de 7 715,94 €

Adopté à l'unanimité

20.08.31.27 Plan régional de développement de l'Agriculture biologique
Attribution d'une subvention de 57 000 € à BIO CENTRE dans le cadre de son programme d'actions complémentaire et approbation de la convention afférente
Abondement de l'affectation d'un montant de 15 000 € pour engager des dossiers d'aide à la certification biologique 2020

Adopté avec une abstention du groupe Union de la Droite et du Centre

20.08.31.28 Mesures suite à la sécheresse 2019 - CAP sécurisation fourrages : Attribution de subventions :

- 11 825 € pour 43 diagnostics à la Chambre d'Agriculture de l'Indre
- 222 419 € dans le cadre du CAP sécurisation fourrages - bâtiments

Affectations de crédits :

- 226 000 € pour les dossiers aides à l'achat de semences fourragères instruits en 2020 et 2021 dans le cadre du CAP sécurisation fourrages
- 123 700 € au titre du CAP sécurisation – fourrages – diagnostics fourrages et appui techniques surface en prairie

Adopté à l'unanimité

**ÉDUCATION, APPRENTISSAGE,
FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES**

20.08.11.78 Désaffectation de biens meubles inscrits à l'inventaire des établissements de la Région Centre-Val de Loire

1 – Pour la procédure de désaffectation simplifiée des biens financés par la Région : accord d'établir des arrêtés de mise au rebut des biens meubles sans valeur marchande financés par la Région

2 – Pour la procédure de désaffectation de droit commun : proposition de désaffectation des biens meubles à Madame la Rectrice pour les lycées relevant de l'Éducation Nationale

Adopté à l'unanimité

20.08.11.79 Equipement des lycées - Opération : acquisition, renouvellement, réparation de biens meubles

Affectations de crédits

EPLEFPA « Le Chesnoy » à Amilly

Équipement suite à la restructuration du pôle machinisme 492 000 €

Ensemble des établissements

Renouvellement des véhicules 120 000 €

Équipements des lycées dans le cadre de projets éducatifs 35 000 €

Abondement d'affectations

Lycée Jeannette Verdier

Restructuration du bâtiment B et construction d'une passerelle 80 000 €

Individualisation de subventions

Ensemble des établissements

Renouvellement des équipements..... 937 997 €

Équipement suite à restructuration..... 13 920 €

Augustin Thierry à Blois

Équipement suite à restructuration des bâtiments B « Descartes » et E « Curie »

Externat et Laboratoire 37 920 €

Adopté à l'unanimité

20.08.11.80 Accompagnement éducatif des lycées

Attribution de subventions :

- 1 200 € au lycée professionnel Marguerite Audoux dans le cadre d'un remboursement partiel des frais de visite et de transport des lieux de mémoire ou de résistance

- 17 000 € au lycée Val de Cher Saint Aignan (41) pour l'aménagement du rez-de-jardin et de la « Kfet' » dans le cadre de « Ma Région 100% Éducation » et affectation d'une somme de 340 000 € pour le financement de l'appel à projet

- 131 652,30 € à divers lycées dans le cadre de « Ma Région 100% Éducation – Citoyenneté »

- 193 768,40 € à divers lycées dans le cadre de « Ma Région 100% Éducation – Santé »

- 19 350 € à divers lycées dans le cadre de « Ma Région 100 % Éducation – Jeunesse pour le climat » et approbation de la convention type

Attribution d'une subvention d'un montant de 35 617 € pour 12 789 licenciés constatés pour l'année scolaire 2020/2021 à l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS)

Adoption du cadre d'intervention modifié « cadre d'intervention de la Région Centre-Val de Loire relatif à la gestion et l'animation du Pass YEP'S

Approbation des termes de l'avenant à la convention avec le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire (CRAJEP) pour l'organisation de l'évènement jeunesse et modification de la délibération afférente

Adopté avec une abstention du groupe Rassemblement National sur la partie trajet du partenariat avec le Comité Régional des Associations de Jeunesse et l'Éducation populaire de la région Centre Val de Loire (CRAJEP)

20.08.11.81 Equipements, services et usages

Abondement d'affectations

Ensemble des établissements

Renouvellement des équipements informatiques 685 000 €

Renouvellement des équipements audiovisuels 120 000 €

Convention de Partenariat avec le réseau CANOPE : approbation de l'ajout des actions hors axe réalisées lors de la période exceptionnelle de la crise sanitaire et de l'avenant n°1 à la convention d'application 2019-2020

Diminution du montant de la dépense subventionnable de la subvention relative au financement du partenariat CANOPE 2019/2020 la passant de 43 600 € à

31 368,75 €

Modification de la délibération

Adopté à l'unanimité

20.08.11.82 Financement des lycées publics

1) Au titre de la dotation de fonctionnement des lycées publics, répartition des crédits pour 2021 entre les lycées

Adoption de la méthode de calcul, du taux de la subvention « travaux du propriétaire » 5,04 % du montant de la subvention globale de fonctionnement avec un seuil minimal de 10 000 €, du montant global de la dotation globale de fonctionnement aux EPLE pour 2021 et du montant global de la subvention « travaux du propriétaire »

2) Au titre des subventions de fonctionnement des lycées publics 2020 : attribution d'une participation :

- 3 699 € à EREA Simone Veil à Amilly au titre des charges particulières pour le transport des élèves internes

- 44 531,94 € à 6 établissements au titre du transport des élèves

- 281 148,35 € au titre des compléments de la dotation de fonctionnement 2020

3) Au titre des subventions EPS pour le transport des lycéens vers les infrastructures sportives extérieures aux établissements

- 12 168,47 € à 6 établissements au titre du transport des lycéens vers les infrastructures sportives extérieures

Restauration et internat : gel des tarifs de restauration et d'hébergement applicables au 1^{er} janvier 2021 et fixation du taux de reversement Restauration et Hébergement (RHH) pour la participation aux charges de personnel (ex Farpi) à 23% (au lieu de 22,5% pour l'année 2020)

Fonds Social Régional – attribution de subventions pour un montant global et forfaitaire de 222 167 € pour la période de septembre à décembre 2020

Adopté à l'unanimité

20.08.11.73 Constructions réhabilitation restructuration des lycées publics

Affectations de crédits

EPLEFPA Lycée Agricole Areines à Vendôme (41)

Remise en état des ateliers B à la suite d'un incendie..... 150 000 €

Lycée Bernard Palissy à Gien (45)

Travaux d'extension et de réaménagement de l'infirmierie..... 270 000 €

Abondements d'affectations

Lycée Beauregard à Château Renault (37)

Reconstruction du gymnase 200 000 €

EPLEFPA de Tours Fondettes (37)

Restructuration de la ferme du Grand Barré et construction d'un bâtiment d'élevage 1 500 000 €

Lycée Augustin Thierry à Blois

Restructuration de l'externat des bâtiments D et E 300 000 €

EPLEFPA d'Areines à Montoire sur le Loir (41) Ferme de VILLAVARD

Restructuration de la ferme pédagogique et aménagement de la nouvelle exploitation Villavard 825 000 €

Aide à l'investissement dans l'enseignement privé sous contrat :

Affectations de crédits

LEAP de Nermont à Châteaudun (28)

Reconstruction des ateliers soudure mécanique et techniques 1 089 000 €

LEAP Saint Cyran à Jambot à Saint-Cyran-du-Jambot (36)

Reconstruction des ateliers soudure mécanique et techniques 149 214 €

LHPP Notre Dame des Jardins à la Loupe (28)

Construction d'un atelier de maintenance des matériels espaces verts 350 000 €

Études préalables et foncier : approbation des termes de la convention d'occupation temporaire du domaine public régional entre la Région et Orléans Métropole d'une emprise de la parcelle K 0271 du lycée Voltaire à Orléans et autorisation donnée à la Métropole d'Orléans d'occuper temporairement le

domaine public régional concernant l'emprise d'environ 1 750 m² de la parcelle n°K021 dans le but d'en faire un lieu de stationnement aménagé et sécurisé pour les riverains

Adopté à l'unanimité

20.08.35.04 Participation aux programmes communautaires - Accompagnement du projet de mobilité européenne "Erasmus +" des lycées bénéficiaires du projet : attribution de subventions forfaitaires pour accompagner les lycées sur la mise en œuvre et le suivi du projet Erasmus + :

- 500 € pour 15 lycées
- 800 € pour 12 lycées
- 1 200 € pour 5 lycées
- 1 700 € pour 5 lycées

Adopté à l'unanimité

20.08.21.58 « EURO METIERS CENTRE –ERASMUS + 2020 : Premiers parcours apprentis et jeunes diplômés Mobilité apprentissage 2020 »

Attribution des crédits régionaux au titre du cofinancement des projets Erasmus + Apprentis 2020 et Jeunes diplômés 2020 et approbation du modèle de convention de subvention correspondant

Affectations :

- d'une somme de 349 187 € au titre de la préparation linguistique, mise en œuvre et suivi du projet
- d'une somme de 411 660 € au titre de la subvention Erasmus +(bourses)

Approbations :

- des modifications de dates de fin de convention de la convention financement « Euro Métiers Centre – Jeunes diplômés – Erasmus + Mobilité Jeunes diplômés Région Centre-Val de Loire 2019 » et de la convention de subvention régionale au titre du cofinancement du CFA de la Chambre de Métiers et d'Artisanat d'Indre et Loire
- des montants accordés par bénéficiaire au titre du projet premiers parcours apprentis soit 240 € de bourse par semaine de stage effectuée
- des montants accordés par bénéficiaire au titre du projet jeunes diplômés soit 180 € de bourse par semaine de stage effectuée
- des modèles de convention de financement « Euro Métiers Centre – premiers parcours – Erasmus + Mobilité Apprentis Région Centre-Val de Loire 2020 » et « Euro Métiers Centre Jeunes diplômés - Erasmus + Mobilité Jeunes diplômés Région Centre-Val de Loire 2020 »

Adoptions du cadre d'intervention de EURO MÉTIERS CENTRE – Premiers parcours et Jeunes diplômés »et des critères d'octroi des bourses

Adopté à l'unanimité

20.08.21.61 Mobilité Européenne Des Apprentis - Parcours D'Europe - Trans'Europe Centre Apprentis : attribution de subventions :

- 4 011,94 € au lycée des Métiers Albert Bayet pour un séjour du CFA Cartif à Dublin-Irlande
- 6 559,60 € à l'association Gestionnaire du CFA Interpro 28 pour un séjour du CFA Interprofessionnelle d'Eure-et-Loir à Porto-Portugal

Adopté à l'unanimité

20.08.21.62 Financement des CFA : approbation de la convention avec France Compétences pour le versement à la Région des enveloppes financières 2020 d'un montant de 19 029 600 € au titre de l'apprentissage

Adopté à l'unanimité

20.08.22.59 Financement des établissements de formations sanitaires et sociales

1. Attribution des soldes de subventions de fonctionnement 2020 - Versement d'une avance sur le premier acompte de la subvention de fonctionnement 2021 pour un montant de 6 425 900 € à 4 établissements de formations

Affectation des crédits pour un montant de 7 875 900 €

Attribution à 18 organismes de formation des avances 2021 d'un montant global de 1 450 000 €

2. Attribution d'une subvention de 400 000 € à l'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier (ANFH) pour le soutien de la formation au titre de la promotion professionnelle des personnels en formation en 2020 et issus des établissements adhérents de l'ANFH de moins de 500 salariés équivalents temps plein au 1^{er} janvier 2019 et approbation de la convention afférente

Approbation du renouvellement de l'accord-cadre entre la Région et l'ANFH pour le soutien de la formation au titre de la promotion professionnelle pour la période 2020-2023

Adopté à l'unanimité

20.08.22.60 Plan Ambitions santé 2020

I/A - Attribution de bonifications d'indemnités de stage aux étudiants masseurs-kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens et orthophonistes : attribution d'une subvention d'un montant de 2 500 € à l'Université François Rabelais de Tours au titre de la bonification des stages réalisés par les étudiants en orthophonie dans les zones dotées ou en maisons de santé pluridisciplinaire au titre de l'année scolaire 2020/2021

1/B - Fonds social régional pour les apprenants boursiers : attribution de subventions forfaitaires pour un montant total de 12 000 € au titre de l'année 2019/2020 aux organismes gestionnaires des établissements de formation et aux EPLE et approbation du modèle de convention afférent

Adopté à l'unanimité

**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, NUMÉRIQUE,
POLITIQUE DE LA VILLE ET DÉVELOPPEMENT RURAL**

20.08.27.01 Salon Régional du Numérique – Tarification de la commercialisation des espaces : approbation des tarifs liés à la commercialisation des espaces

Adopté à l'unanimité

20.08.26.22 Modification du cahier des charges CPER pour le financement des centres de santé : validation du passage du taux de financement des centres de santé dans le cadre du CPER 2015-2020 de 70% à 80 % et modification de la délibération afférente

Objectif Stratégique 1. Développement local / 6.MSP -e-santé : attribution d'une subvention à l'OPAC de l'Indre d'un montant total de 58 000 € dans le cadre du projet de maison de santé pluridisciplinaire La Caravelle à Châteauroux
Affectation de crédits d'un montant de 1 420 000 € pour le GIP pro Santé

Adopté à l'unanimité

20.08.26.76 Attribution d'une subvention de 5 365 295 € pour diverses opérations à 25 bénéficiaires

Affectation d'un montant de 3 490 000 € au bénéfice du SMO Eure-et-Loir Numérique

Modification :

CRST de l'Agglomération Montargoise

- de la dépense subventionnable de la subvention accordée dans le cadre de la construction d'une piscine municipale

CRST Tours Métropole Val de Loire

- d'un montant d'une subvention la portant de 7 000 € à 7 500 € dans le cadre de l'acquisition de matériels pour le développement d'une activité de maraîchage biologique en permaculture : matériaux de construction, houe, semoir, filets, toiles, achat de plants

CRST CTE de communes Loches Sud Touraine

- d'une base subventionnable HT en TTC dans le cadre de l'acquisition et la réhabilitation d'un logement en plus et modification de la délibération afférente

CRST du Pays Sancerre Sologne

- d'une date d'éligibilité des dépenses dans le cadre de l'aménagement du jardin Ribaton avec démolition préalable et modification de la délibération afférente

Adopté avec un vote contre du groupe Ecologiste sur le dossier de la Commune de Fleury les Aubrais pour la création d'un terrain de football synthétique et d'un terrain d'entraînement de rugby

20.08.26.77 A VOS ID : attribution de subventions :

- 12 872 € à l'université de Tours dans le cadre du projet « espace emploi des jeunes diplômés »: création d'un espace de co-working et de web-TV sur le site de MAME à Tours

- 59 535 € à la Mornaysienne la p'tite épicerie dans le cadre du projet de développement d'une petite épicerie associative à Mornay sur Allier

- 5 259 € aux pupilles de l'enseignement public du Cher dans le cadre du projet de fabrication d'un prototype de rosalie pour fauteuil roulant à destination des enfants et adultes polyhandicapés de l'ISEP (Institut de soins pour les enfants polyhandicapés) et du FAM-MAS (Foyer d'accueil médicalisé-Maison d'accueil spécialisé) à Vierzon

Sélection d'initiatives et affectations de crédits :

- 51 500 € pour le projet « Forêt d'Orléans Loire Sologne « portraits de lecteurs, portraits de villages » : expérimentation de nouvelles formes d'accès à la lecture (secteur de Sully-sur-Loire) » à l'association Chapitre 2

- 28 602 € pour le projet « labellisation écolo crèche des structures multi-accueils de la Communauté de communes Touraine Est Vallées » à Loire Touraine

- 32 175 € pour le projet « appui à l'émergence d'une ferme urbaine au sein de la ZAC des Antennes à Champhol » à Chartres Métropole

- 59 535 € pour le projet « Développement d'une épicerie associative à Mornay sur Allier » à Loire Val d'Aubois

Adopté à l'unanimité

**TRANSPORTS ET INTERMODALITÉ,
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENT**

20.08.28.64 Stratégie régionale pour la biodiversité

Attribution d'une subvention d'un montant total de 11 500 € à l'association « Abeilles Etc » et approbation de la convention pour la mise en oeuvre du projet « apiscopes – des abeilles pour l'école » dans les établissements d'enseignement en 2020

Adopté à l'unanimité

20.08.28.65 CPER 2015-2020 - ADEME- Eco-mobilité et qualité de l'air :

Modification du montant de la base subventionnable relative aux subventions attribuées à l'association Lig'Air en investissement et en fonctionnement pour l'année 2020

Approbation des avenants des conventions et modification de la délibération antérieure

Adopté à l'unanimité

20.08.28.66 Préservation de l'environnement – CPER 2015-2020

Attribution de subventions :

- 11 991 € à l'association « Zéro Déchet Touraine » dans le cadre d'un projet URBA-GPROX : expérimentation tri des biodéchets compostage partagé à Tours (37) (achat de vélos, fabrication de pré-composteur en investissement / études d'accompagnement, animation, formation... en fonctionnement)

- 8 800 € à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Indre dans le cadre de la réalisation d'une étude relative à la gestion des déchets des professionnels du bâtiment sur le territoire du SYMCTOM du Blanc (36)

Approbation des conventions afférentes

Adopté à l'unanimité

20.08.28.67 Réserves naturelles régionales - Réserve naturelle régionale « Terres et étangs de Brenne, Massé-Foucault »

Attribution d'une subvention de 95 546 € au PNR Brenne pour la mise en oeuvre du plan de gestion 2020

Attribution de subvention au CEN Centre-Val de Loire :

- 25 097 € pour la mise en oeuvre du plan d'action de la réserve naturelle régionale « Terres et étangs de Brenne, Massé-Foucault »

- 9 147 € pour la mise en oeuvre du plan de gestion 2020 de la Réserve naturelle régionale de la Vallée des Cailles

- 44 330 € pour la mise en oeuvre du plan de gestion 2020 de la Réserve naturelle régionale du Bois des Roches

Approbation des conventions financières avec le CEN Centre

Adopté à l'unanimité

20.08.28.69 Transition Energétique

Opérations présentées dans le cadre de la convention pluriannuelle ETAT-ADEME-REGION 2015-2020

Attribution de subventions :

Thème efficacité énergétique et rénovation des bâtiments

- 1 080 € à la société PARGEST dans le cadre de la réalisation d'un audit énergétique sur la copropriété LOGIS SAINT MARCEAU à Orléans

- 8 000 € à un bénéficiaire dans le cadre de la rénovation bioclimatique d'une ferme traditionnelle dans le cadre du concours Ma Maison Eco 2020 à Sully sur Loire

Thème énergies renouvelables thermiques

- 18 790 € à l'association les amis de Bethanie pour la réalisation d'une chaufferie granulés bois de 56 Kw pour l'unité « Jardin de Louise » de l'EHPAD à PELLEVOISIN (36) dans le cadre du contrat de développement des énergies renouvelables sur le territoire du Pays Valençay / Pays Castelroussin (CoT EnR « Centre Nord Indre »)

- 12 055 € à la commune de Notre Dame d'Oé pour la réalisation d'une chaufferie bois granulé pour un bâtiment de la commune de Notre Dame d'Oé (37) dans le cadre du COT EnR de Tours Métropole

- 20 438 € à l'association la Tanière à Gogo pour la mise en place d'une géothermie avec une PAC de 26,7 kW à Loché sur Indrois (37) dans le cadre du COT EnR de Brenne Com Com Lochois Sud Touraine

- 20 364 € à Tours Métropole Val de Loire pour la réalisation d'une étude sous-sol en vue d'une géothermie profonde dans le cadre du COT EnR de Tours Métropole

Approbation de la convention pour la société PARGEST, l'association les Amis de Béthanie et l'association la Tanière à Gogo

Prendre acte des onze opérations prises en charge par l'ADEME

Modifications de délibérations et de conventions : approbations :

- de la modification de la date de fin de convention pour le GAEC Allard Frères suite à la subvention de 200 000 € attribuée par la Région pour la création d'une unité de méthanisation à Rivarennnes, dans le cadre de l'appel à projet méthanisation 2019 et modification de la délibération antérieure

- de la modification de la date de fin de convention pour le CNCP Emile Feuillet suite à la subvention de 150 000 € attribuée par la Région pour la rénovation de la Maison Feuillet et modification de la délibération antérieure

Conventions de solde – Communauté de Communes de Loches Sud Touraine : attribution d'une subvention de 4 500 € pour solder la subvention attribuée par la région pour le soutien de sa plateforme territoriale de rénovation énergétique pour la troisième année

Annulations de subventions :

- 1 716 € à Citya Jacques Cœur pour la réalisation d'un audit énergétique sur la résidence Arthur Rimbaud et modification de la délibération antérieure

- 15 360 € à la Commune de Val Fouzon pour la réalisation d'une installation géothermique pour deux logements sociaux communaux et modification de la délibération antérieure

Abondement d'affectation : abondement d'une affectation d'un montant de 9 480 €

Adopté à l'unanimité

20.08.28.70 Agences de l'eau - Contrats Eau Centre

Attribution de subventions à divers bénéficiaires au titre du CPER d'un montant total de 304 015 € et modification de la délibération antérieure

Approbation de l'augmentation de la participation de la Région de 69 117 € dans le cadre du contrat territorial du Cher canalisé et de ses affluents (37-41) 2020-2022 pour les travaux d'aménagement de la rivière de contournement du barrage de Savonnières

Adopté à l'unanimité

20.08.28.71 Conventions Vertes

Approbation du nouveau cadre d'intervention 2021-2023 des Conventions Vertes

Adopté à l'unanimité

20.08.29.18 CPER 2015-2020, volet Mobilités

Attribution de subventions :

- 937 200 € à SNCF Réseau pour l'opération de régénération de la ligne ferroviaire entre Chartres et Courtalain et approbation de la convention de financement des études d'avant-projet et projet de l'opération
- 4 600 000 € à SNCF Réseau pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite de la gare de Vierzon Ville et approbation de la convention de financement des travaux de mise en accessibilité

Adopté à l'unanimité

20.08.29.19 Attribution d'une subvention de 30 336 500 € à SNCF Réseau pour la convention de financement relative aux travaux pour la régénération de la ligne Dourdan – La Membrolle et approbation de la convention de financement relative aux travaux préparatoires pour la régénération de la ligne Dourdan – La Membrolle

Adopté à l'unanimité

20.08.29.20 CPER 2015-2020 – Volet territorial

Attribution de subventions :

À la ville de Dreux :

- 260 987 € pour l'aménagement du parvis sud de la gare de Dreux

À l'Agglomération du pays de Dreux :

- 23 629 € pour l'installation d'afficheurs multimodaux
- 11 789 € pour la sécurisation du stationnement vélo (travaux de sécurisation, installation des lecteurs et frais associés)
- 62 500 € pour la rénovation de l'Agglo Mobilités (maîtrise d'œuvre et travaux)

Approbation de l'avenant à la convention de financement des études et travaux de rénovation du bâtiment voyageurs de la gare ferroviaire de Dreux

Adopté à l'unanimité

20.08.29.21 Approbation du règlement intérieur régional des cars Rémi applicable sur l'ensemble du territoire régional au gré des renouvellements de contrats

Adopté à l'unanimité

20.08.29.86 Conventions réciprocité tarifaire (Bourgogne Franche Comté, Ile de France Mobilités, DGITM) : approbations :

- de la convention de réciprocité tarifaire avec Île de France Mobilités
- de la convention sur l'utilisation des lignes Intercités par les usagers Rémi
- de l'avenant à la convention de réciprocité tarifaire avec la Région Bourgogne-Franche Comté

Adopté à l'unanimité

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

20.08.23.42 CPER 2015-2020 : attribution d'une subvention de 3,5 millions d'euros à Orléans Métropole pour le financement de la première tranche de l'opération Campus Madeleine à Orléans et approbation de la convention de financement

Adopté à l'unanimité

20.08.23.46 Aide régionale à la réalisation de stages pratiques de médecine générale dans les zones médicalement défavorisées : attribution d'une subvention de 15 000 € à l'université de Tours pour la réalisation de stages pratiques de médecine et approbation de la convention

Adopté à l'unanimité

20.08.32.43 Recherche et technologie – Développement de la recherche en région : attribution de subventions à l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) :
- 74 790 € pour abonder son soutien à l'université de Tours pour la mise en œuvre du projet « NANO-SARS-CoV-2 »
- 64 800 € pour abonder son soutien à l'université de Tours pour la mise en œuvre du projet « Psy-GIPO2C »
Approbation des conventions correspondantes

Adopté à l'unanimité

20.08.32.44 Développement de la recherche en région
a) Prolongations de conventions relatives à des projets de recherche d'intérêt régional (APR IR) et initiative académique (APR IA) dues à la crise sanitaire du COVID-19 : arrêter la liste des 22 projets faisant l'objet de demandes d'avenants de prolongation de convention et approbation du modèle d'avenant permettant de prolonger les conventions de ces projets de recherche d'intérêt régional (APR IR) et d'initiative académique (APR IA)
b) Soutien au programme d'animation (actions transversales Gouvernance et Valorisation socio-économique) du 1^{er} semestre du programme ARD 2020 PIVOTS : approbation de l'avenant n°1 à la convention pour prolonger la convention initiale et modification de la délibération antérieure
c) Approbation de l'avenant n°1 à une convention pour le grand projet CPER 2015-2020 « PROMESTOSCK » relative à l'attribution d'une subvention au CNRS pour la réalisation de l'opération MEB usonde et modification de la délibération antérieure

Adopté à l'unanimité

20.08.32.45 Attribution de 6 subventions d'un montant de 14 000 € pour l'organisation de colloques scientifiques et désaffectation d'une subvention de 2 000 € attribuée au CNRS compte tenue de l'annulation du colloque « Journées Jeunes EDPistes 2020 »

Adopté à l'unanimité

20.08.32.47 Lancement de la campagne d'appel à projets de recherche d'intérêt régional 2021 (APR IR 2021) : lancement de la campagne d'appel à projets de recherche d'intérêt régional 2021 sur la base du projet de cahier des charges Attribution d'une subvention d'un montant de 208 000 € au CNRS pour la réalisation du projet de recherche « CENTRESOIE » dans le cadre de la campagne d'appel à projets de recherche d'intérêt régional 2020 (APR IR 2020) (3^{ème} série)
Approbation de 3 annexes à la convention particulière

Adopté à l'unanimité

20.08.32.48 Partenariats Universitaires - Programme régional de valorisation de la recherche C-VALO : approbation de l'accord constitutif du contrat de consortium entre la Région et les autres parties impliquées dans le programme régional de valorisation de la recherche CVALO

Adopté à l'unanimité

20.08.32.49 Attribution de subventions à l'Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation (IEHCA) :

- 25 000 € pour son programme d'actions « diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle » pour l'année 2020

- 30 000 € pour son programme de valorisation touristique du patrimoine gastronomique régional

Approbation des conventions afférentes

Adopté à l'unanimité

CULTURE, SPORTS ET COOPERATION DECENTRALISEE

20.08.24.09 Aménagement culturel du territoire et publics

Convention département de l'Indre (36) – Musique et Théâtre au Pays : attribution de subventions forfaitaires à des structures dans le cadre de l'opération « Musique et Théâtre au Pays » pour l'année 2020 d'un montant total de 42 729 €

Autres opérations de développement local : attribution de subventions :

- 4 000 € à l'orchestre symphonique du Loiret, à Saint-Jean-de-la-Ruelle dans le cadre de la création d'un projet musical pour les 20 ans de l'orchestre symphonique du Loiret

- 5 000 € à « Arbre Compagnie », à Saint-Ange et Torçay (28) dans le cadre du projet intitulé « Amours » en 2020

- 5 000 € à « Les Fous de Bassan », à Beaugency (45) dans le cadre du projet intitulé « Elle de Nuit, Ailes du Jour » en 2020

- 2 600 € à la commune de Veuil (36) dans le cadre du concert intitulé « Un été en France » en 2020

- 3 000 € à l'association Hamsa, à Chartres (28) dans le cadre du festival du Légendaire (octobre – novembre 2020)

- 15 000 € à l'association Antirouille, à Orléans (45), gestionnaire de la salle de concert l'Astrolabe, pour la mise en œuvre d'un plan d'investissement technique en 2020

- 25 000 € à l'agence régionale du centre pour le livre, l'image et la culture numérique (CICLIC), à Château-Renault (37), pour la refonte du site internet memoire.ciclic.fr en 2020

- 10 000 € au centre dramatique national d'Orléans (45) pour l'acquisition de matériel informatique et audio en 2020

- 7 000 € à l'association « Le Temps Machine », à Joué-les-Tours (37), pour l'acquisition de matériel lumière et vidéo en 2020

Modification d'une délibération en pro longéant d'un an le délai de remise des pièces pour le solde de la subvention à l'Association Foyer Geneviève Joy et Henri Dutilleux soit au plus tard le 30 septembre 2021

Affectation d'une somme de 2 004 € relative à la réalisation d'une étude conseil réalisée par le cabinet vision Philanthropie pour une aide à la définition des statuts pour la création d'une association de préfiguration en vue de lancer à terme une Fondation Reconnue d'Utilité Publique (FRUP)

Adopté à l'unanimité

20.08.24.10 Architecture et Art Contemporain

A/ Fonds d'investissement pour les institutions arts plastiques : attribution d'une subvention pour un total de 8 400 € au titre du fonds d'investissement pour l'association ZONE I

B/ Soutien aux manifestation artistiques et culturelles : attribution d'une subvention pour un total de 10 000 € à l'École Nationale Supérieure d'Art (ENSA)

de Bourges (18) dans le cadre des expositions, manifestations et résidences d'arts plastiques

C/ Institutions Arts Plastiques : attribution d'une subvention pour un total de 7 000 € à l'association Exuo de Tours (37) au titre du fonctionnement des institutions dans le secteur des arts plastiques

Adopté à l'unanimité

20.08.24.11 Rapport culture COVID / aménagement culturel du territoire et publics : approbation :

- de la modification exceptionnelle des modalités de versement d'une subvention en 2020

- de la modification des dépenses subventionnables pour des subventions accordées en 2020

- d'un avenant type exceptionnel COVID modifiant des dépenses subventionnables

Modification des délibérations afférentes

Adopté à l'unanimité

20.08.24.12 Politique jeunesse artistique et culturelle/ ambition culturelle - parcours EAC YEP'S - mesure 7 : Affectation des crédits pour un montant de 55 000 € pour les aides culturelles et environnementales en faveur des bénéficiaires de YEP'S

Adopté à l'unanimité

20.08.24.13 Industries Culturelles

A/ CPER Numérique - Appel à projets Créativité numérique et nouveaux usages numériques – mesure 15 : attribution de subventions pour un montant total de 86 400 € au titre de l'appel à projets 2020 et approbation des conventions d'attribution des subventions pour la coopérative Artefacts, l'association La Labomédia et pour l'Établissement Public École Nationale Supérieure d'Art de Bourges

Modification d'une délibération antérieure relatif à l'attribution d'une subvention de 5 000 € pour le financement du projet intitulé « Les pièges à voir de Pieter Bruegel (pour Bandits-Mages) et du journal filmé au téléphone portable « De la résistance des digues » d'Yvan Petit (pour Sans Canal Fixe) dans le cadre de l'appel à projets 2019 « Créativité numérique et nouveaux usages numériques » et approbation des avenants n°1 des associations Sans Canal Fixe et Bandits-Mages

B / Ambition culturelle – Contrat d'objectifs et de Moyens Télévisions locales (COM TV) – mesure 9 / Aide à la création Cinéma et Audiovisuel : attribution de subventions :

- 247 000 € à l'établissement public de coopération culturelle d'Issoudun (36) pour le développement des actions audiovisuelles de BipTV en 2020 dans le cadre du Contrat d'Objectifs et de Moyens 2020-2023 et approbation de la convention d'attribution

- 298 667 € à la Société Touraine Télévision (37) pour le développement des actions audiovisuelles de TV-Tours-Val de Loire en 2020, dans le cadre du Contrat d'Objectifs et de Moyens 2020-2023 et approbation de la convention d'attribution

- 264 333 € à France Télévision pour le développement des missions de service public audiovisuel de France 3 Centre-Val de Loire 2020 dans le cadre du Contrat d'Objectifs et de Moyens 2020-2023 et approbation de la convention d'attribution

Approbation du contrat d'objectifs et de moyens avec les télévisions locales pour la période 2020-2023

C/ Ambition culturelle – CNC ACC – Mesure 9 : attribution d'une subvention pour un montant total de 15 000 € au titre de la participation du CNC à l'effort financier régional 2020 sur les projets CAP ASSO relatifs aux postes de

médiateurs de salles de cinémas de l'Association des Cinémas du Centre (ACC) et approbation de la convention afférente

D/ Ambition culturelle – Fonds de soutien Musiques actuelles – mesure 14

Modification d'une délibération relatif à l'attribution de subventions au titre du soutien à la stratégie de promotion et communication au titre du soutien à la structuration des entreprises de production et d'édition phonographique filière musiques actuelles et approbation des avenants n°1 des associations « Figures Libres », « le Grand Barbichon », « Another Record », « La Saugrenue », « L'Asso-Le Temps Machine », « Lyloprod », « Tricollectif » « la Fédération Régionale des Acteurs Culturels et Associatifs – Musiques Actuelles »

E/ Aide à la création Cinéma et Audiovisuel : approbation de la prolongation du placement sous RGEC du Fonds d'aide à la création et à la production cinématographique et audio audiovisuelle jusqu'au 31 décembre 2023

Adopté avec un vote contre du groupe Rassemblement National sur le point B - Télévisions régionales

20.08.24.14 Patrimoine culturel

A/Expositions et manifestations musées/Châteauneuf-sur-Loire, musée de la marine de Loire/ Report de l'exposition « Plantes voyageuses, une histoire des échanges et des goûts » en 2021 : prendre acte du report de l'exposition, du 15 avril au 19 septembre 2021

B/Fonds Régional d'Acquisition pour les Musées (FRAM) des œuvres des musées de France/ISSOUDUN, Hospice Saint-Roch/Rectification d'une dépense subventionnable HT : approbation de la rectification du montant de la dépense subventionnable, passant de 20 000 € à 16 000 €

C/Aide culturelle régionale aux parcs et jardins patrimoniaux (ACRPJP): attribution de subventions à la SCI Rivière d'un montant de 21 971 € pour l'étude historique et paysagère du parc du château de la Rivière (étude préalable) et au Patrimoine Naturel de France d'un montant de 8 029 € pour la mise à jour de l'étude entomologique du site et des travaux de restauration suite aux canicules de 2019

CPER/CHARTRES/Modification de date de convention : approbation de l'avenant à la convention avec la ville de Chartres concernant les travaux d'aménagement des abords de la Cathédrale et de réalisation d'un espace recevant du public

CPER Abbaye de NOIRLAC/Jardins de Gilles Clément/Modification de date convention et des modalités de versement : approbation de l'avenant avec le département du Cher concernant les travaux d'aménagement des espaces extérieurs de l'Abbaye de Noirlac

CPER VALENÇAY/Approbation d'avenants avec le Syndicat Mixte du Château de Valençay concernant la maîtrise d'oeuvre et la réalisation d'un relevé topographique préalable à la remise en état de l'escalier et la Duchesse, l'escalier du Parc, les balustres longeant les douves Ouest et les peintures des menuiseries de l'aile et de la tour Sud et concernant la maîtrise d'oeuvre et la réalisation de sondages dendrochronologiques et de relevés topographiques préalables à la restauration de l'aile et de la tour Est ainsi que du pont enjambant les douves

MONTARGIS, musée Girodet/ Communauté d'Agglomération Montargoise et rives du Loing : approbation de l'avenant à la convention concernant les restaurations des dommages causés aux collections du musée Girodet sinistrées lors de l'inondation/submersion qui s'est produite le 31 mai 2016

D/RECHERCHE INVENTAIRE GÉNÉRAL/Attribution d'une subvention de 15 000 € à l'université de Tours pour le financement de la bourse d'étude doctorale [REDACTED] prolongée de six mois et approbation de la convention afférente

Adopté à l'unanimité

20.08.24.15 Nouvelles Renaissance(s] en Centre-Val de Loire

Attribution de subventions aux projets Nouvelles Renaissance(s] 2020 sollicitant une aide régionale :

- 5 600 € à l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes (URHAY CENTRE) pour l'événement « 5 chefs au piano »
- 20 000 € à « On n'est pas des Machines » pour le lancement de l'événement « Vivant(s) »
- 5 000 € à « Imagin'active » pour « le Diner Paysan »

Approbation :

- de l'avenant à la convention passée avec le Cercle Jean Zay et modification de la délibération afférente
- des modifications prévues dans la convention-type Nouvelles Renaissance(s]
- des modifications de date de remise des bilans des projets d'Eternal Network, de Chœur de Safran, de Sarcus Festival et modification de la délibération afférente
- de la modification de la date de remise des bilans du projet VirtualDive reporté et modification de la délibération afférente
- du cadre d'intervention des Nouvelles Renaissance(s] 2021, son appel à labellisation et son appel à projets

Adopté à l'unanimité

20.08.24.16 SPECTACLE VIVANT

A/Institutions et réseaux du spectacle vivant – Accompagner la mise en réseaux des professionnels – Mesure 6 : approbation de la convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) triennale conclue entre la Région Centre-Val de Loire, l'État-Drac Centre-Val de Loire et la Fédération régionale Scène O Centre sur la période 2020-2022

Convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) du Centre Dramatique National d'Orléans : modification et approbation de l'avenant du montant de la dépense subventionnable de 1 614 561 € à 1 569 689 €

Attribution d'une subvention d'un montant de 3 138 € à la Ville de Tours liée à une convention caduque pour la mise en œuvre d'une étude de faisabilité programmatique en vue d'un nouvel équipement pour le Centre chorégraphique national de Tours

B/ Lieux intermédiaires de coopération artistique et culturelle – Mesure 11 : attribution de 3 subventions d'un montant de 6 667,67 € au Carroi, à l'Atelier Val d'Aubois et au Théâtre de la Carrosserie Mesnier au titre de l'AFA du Cher pour l'année 2020

Approbation :

- du cadre expérimental d'intervention pour le « soutien aux lieux intermédiaires de coopération artistique et culturelle »
- de la convention financière type pour un soutien aux lieux intermédiaires de coopération artistique et culturelle
- de la convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) pour l'Atelier de Fabrique Artistique du Cher (AFA du Cher)

C/Ambition culturelle – Mobilité des artistes – Mesure 13 : attribution d'une subvention de 36 000 € à l'Institut Français pour des projets de mobilité des artistes à l'international pour l'année 2020 et approbation de la convention financière 2020

Approbation de la convention financière type d'aide à la diffusion hors Région Centre-Val de Loire dans le cadre de la coopération RCVL SOC ONDA

D/ Itinérance régionale : attribution de subventions à des structures :

- 5 100 € à l'association Luz à Tours (37) pour l'achat d'un véhicule de tournée
- 3 500 € à la Burrasca productions à Tours (37) pour l'achat d'une remorque tracteur
- 4 600 € à l'association Akoreacro à Le Blanc (36) pour l'achat d'un semi-remorque plateau, du matériel de son et des costumes et accessoires

E/ Théâtre de Ville : modification de la dépense subventionnable de 290 140 € à 169 656 € de la subvention attribuée pour le théâtre de Ville de la commune de Romorantin-Lanthenay et approbation de l'avenant n°1

Adopté à l'unanimité

20.08.25.05 Pratiques sportives

Manifestations sportives - attribution de subventions forfaitaires :

- 2 500 € à Athletic Trois Tours pour l'organisation du championnat de France Interclus Minimes les 24 et 25 octobre 2020 à Tours (37)
 - 2 500 € à Vierzon Vignoux Foecy Athletisme pour l'organisation des 24 heures du quai du Cher les 10 et 11 octobre à Vierzon (18)
 - 5 000 € à Bourges Basket Sasp pour l'organisation du tournoi pré-saison du 11 et 13 septembre 2020 à Bourges (18)
 - 10 000 € à l'Union Bourges Cher Cyclisme pour l'organisation de Bourges Pro Dual Trial les 2 et 3 octobre 2020 à Bourges (18)
 - 1 500 € à l'Union Pétanque Argonnaise pour l'organisation du 1^{er} National triplete du 13 et 15 novembre 2020 à Orléans (45)
 - 1 000 € au Tennis de table de Joué-les-Tours pour l'organisation du championnat de France nationale de jeunes les 10 et 11 octobre 2020 à Joué-les-Tours (37)
 - 17 000 € à l'Union nationale du sport scolaire Orléans-Tours (Centre-Val de Loire) pour l'organisation des jeux des lycées le 7 octobre 2020 à Chambray-les-Tours (37)
 - 3 000 € à l'Union nationale du sport scolaire Orléans-Tours (Centre-Val de Loire) pour l'organisation du cross UNSS le 9 décembre 2020 à Bourges (18)
- Conséquences de la crise sanitaire Covid 19 : approbation de 3 dossiers pour lesquels il est proposé de modifier la date de la manifestation**
Annulation des 8 subventions votées pour les manifestations d'un montant total de 51 000 €

Maintien de l'aide initialement votée pour 9 manifestations d'un montant total de 32 200 €

Modification du montant de l'aide initialement votée pour 2 manifestations d'un montant total de 7 000 €

Équipement en matériel et véhicules des associations sportives : modifications :

- des délibérations antérieures
- de l'objet de la subvention allouée au Tennis de Table de Joué-les-Tours (37) en ajoutant le robot lanceur de balles en lieu et place de 2 tables d'arbitrage
- du montant de la subvention allouée au Comité régional handisport du Centre-Val de Loire (45) pour l'achat d'un fauteuil de compétition spécifique, de roues, d'une joëlette avec équipements

Attribution d'une subvention de 88 146 € au titre de l'acquisition de matériels et de véhicules au Comité régional handisport du Centre-Val de Loire

Approbation des plans d'actions des ligues et comités régionaux pour la saison 2020-2021 ou la saison 2021 selon l'organisation de la discipline dans la cadre de la convention pluriannuelle de partenariat 2018-2021

Adopté avec un vote contre du groupe Ecologiste sur les dossiers relatifs aux sports motorisés

20.08.25.06 Direction des Sports : Sport de haut niveau

I/ Aides exceptionnelles (COVID-19) aux clubs d'Elite évoluant dans un championnat amateur ou professionnel pour la saison 2019/2020 : attribution d'aides exceptionnelles de 136 800 € et approbation des conventions types afférentes

II/ Aides aux athlètes listés « Relève » ou « Espoir » : attribution d'une aide de 1 800 € pour la saison 2019-2020

Adopté à l'unanimité

20.08.35.07 Appui aux projets européens et internationaux-Territoires Citoyens et Solidaires

Axe 1 – Attribution de 2 subventions :

- 6 000 € à Nomad'I Serane dans le cadre du projet « sous l'arbre à palabre »
- 2 500 € à CID-MAHT dans le cadre du projet « festival des solidarités »

Axe 2 – Attribution de 3 subventions :

- 6 000 € à Benin Partenaires dans le cadre du projet d'accès à l'eau potable et mise en place d'activités génératrices de revenus dans la commune de Comé au Bénin
- 6 000 € à Asid Kelo dans le cadre du projet de mise en place d'une activité génératrice de revenu pour le Groupement pour l'Action contre la Famine et la Pauvreté au Tchad
- 6 000 € à l'Association des Femmes Tchadiennes rurales dans le cadre du projet de forage de 2 puits d'eau potable avec pompe solaire dans les villages de Manou et Ngara au Tchad

Adopté avec un vote contre du groupe Rassemblement National

20.08.35.08 Mise en œuvre des accords de coopération décentralisée

A) Renouvellement des conventions avec France Volontaires : recrutement de Volontaires de solidarité internationale

Attribution de 3 subventions :

- 46 216 € pour le renouvellement d'un poste de VSI dans l'état du Tamil Nadu en Inde en 2021
- 24 880 € pour le renouvellement d'un poste de VSI dans la région Fès-Meknès au Maroc en 2021
- 27 077 € pour le renouvellement d'un poste de VSI au Hunan en Chine en 2021

Approbation des conventions afférentes

B) Projet de coopération décentralisée « Développement du Tourisme équestre en Région Fès-Meknès »

Attribution de 2 subventions à la Fédération Internationale de Tourisme Équestre (FITE) :

- 6 450 € pour l'accompagnement à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégie régionale
- 27 308 € pour la formation des professionnels

Approbation des conventions afférentes

Donner autorisation au président à solliciter des financements extérieurs pour la mise en œuvre de ce projet

C) Association Théâtre de l'Imprévu

Autoriser la modification du montant de la dépense subventionnable pour la porter à 11 209 € au lieu de 19 710 €

Modification de la délibération antérieure et approbation de l'avenant n°1

Adopté avec une abstention du groupe Rassemblement National sur le point A - Renouvellement des conventions avec France Volontaires

TOURISME

20.08.30.32 CAP' Hébergement Touristique pour Tous - Renforcer l'offre d'hébergements - Attribution de subventions :

Aide simplifiée

Meublé de tourisme.....20 000 €

Aide bonifié

Hôtellerie96 691 €

Aide au conseil

Étude préalable 5 000 €

Approbation de la convention afférente

Adopté à l'unanimité

20.08.30.33 Promotion et animation touristique

Plan d'actions régional pour l'égalité 2018-2021 et plan de relance Tourisme 2020 : affectation d'une somme de 50 000 € pour des mesures ciblées pour les sites patrimoniaux dans le cadre d'aide au conseil et outils de financement en faveur de la valorisation/restauration du patrimoine

Soutien aux acteurs de la solidarité pour l'organisation de loisirs de proximité et de vacances relocalisées en région Centre-Val de Loire pour les personnes vulnérables : attribution de subventions :

- 60 € à l'association Secours Populaire Centre-Val de Loire, à Saran (Loiret) pour la journée régionale « Copains du monde », le 5 août 2020, au Parc Floral d'Orléans

- 156 € à l'association Aubigny Solidarité à Aubigny-sur-Nère (Cher) pour la sortie du 28 juillet 2020 à O'Parc, à Bannay (Cher)

- 500 € à l'association Valentin Haüy du Cher pour la sortie du 6 décembre 2020 à la Chapelle Saint-Ursin (Cher)

- 600 € à l'association Secours Populaire de Loir-et-Cher pour les « Journées bonheur » de visite, le 6 août 2020, du Pont-Canal de Briare (Loiret) et de la Réserve de la Haute-Touche, le 20 août 2020, à Obterre (Indre)

- 849 € à l'association Cultures du Cœur d'Indre-et-Loire pour des balades culturelles, patrimoniales, environnementales et de loisirs, durant les vacances d'été et de Toussaint 2020, à Amboise, Azay-le-Rideau, la Ville-aux-Dames, Montlouis-sur-Loire, Tours et Villandry (Indre-et-Loire)

- 856 € à l'association Pupilles de l'Enseignement Public de Loir-et-Cher, à Saint-Doulchard (Loir-et-Cher) pour des sorties pédagogiques à thème durant les vacances d'été 2020 : patrimoine, culture, environnement, développement durable, organisées en Loir-et-Cher à Blois et à Chaussée-Saint-Victor, à partir du centre d'accueil de Chailles (Loir-et-Cher)

- 940 € à l'association Cultures du Cœur du Loiret à Orléans pour les excursions prévues durant les vacances de Toussaint et de Noël aux châteaux de Chambord (Loir-et-Cher), Chamerolles, la Ferté-Saint-Aubin et Sully-sur-Loire (Loiret)

Attribution de subventions au prorata des dépenses réalisées pour les sorties et/ou les séjours :

- 1 255 € à l'association Restos du Cœur du Loiret pour les sorties « Noël au château » devant être proposées, durant les vacances de Noël 2020, aux châteaux de Chambord (Loir et Cher), de la Bussière et de Mignerette (Loiret)

- 1 916 € à l'association Secours Populaire d'Indre-et-Loire pour 6 opérations

- 3 083 € à l'association Sport et Séjour Adapté de Bourges (Cher) pour 5 opérations

- 8 140 € à l'association Enfance & Pluriel de Chinon (Indre-et-Loire) pour des séjours d'enfants durant les vacances d'été 2020, à Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire)

- 12 000 € à l'association Ligue de l'Enseignement Centre-Val de Loire à Orléans (Loiret) pour des séjours d'enfants durant les vacances d'été, de Toussaint et de Noël 2020, au centre d'hébergement les Grands Moulins à Graçat (Cher), au Village-Vacances La Saulaie à Chédigny (Indre-et-Loire, au château de Thuisseau à Montlouis-sur-Loire (Indre-et-Loire), au Domaine de Chalès à Nouan-le-Fuzelier (Loir-et-Cher), au Centre de séjour de Saint-Aignan-sur-Cher (Loir-et-Cher) et au Centre Accueil Vallée du Cher (AVAC Environnement) de Thésée (Loir-et-Cher)

- 12 000 € à l'association CAP Evasion de Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret) pour des séjours d'enfants et des séjours d'adultes durant les vacances d'été, de Toussaint et de Noël 2020, au Gîte de l'Ermitage à la Ferté-Saint-Aubin, à l'Institut Médico-Éducatif La Cigale à Olivet, au Foyer Clos du Roy à Lorris et au Gîte du Petit Fournil à Vennecy dans le Loiret

- 12 000 € à l'association Cigales et Grillons à Orléans (Loiret) pour des séjours d'enfants, durant les vacances d'été 2020, au Domaine de Chalès et au Centre de Rencontre des Générations, à Nouan-le-Fuzelier (Loir-et-Cher) et au Domaine du Ciran, à Ménestreau-en-Villette (Loiret)

- 12 000 € à l'association Œuvre Universitaire du Loiret à Orléans (Loiret) pour des séjours d'enfants durant les vacances d'été 2020, au Centre le Gué Bourdon

à Ingrannes, au Centre les Caillettes à Nibelle, et à la Base de Loisirs de l'Étang du Puits à Cerdon dans le Loiret

Marque touristique Touraine : attribution d'une subvention de 20 000 € à l'Agence Départementale du Tourisme de Touraine pour les actions de promotion de la marque Touraine 2020

Adopté à l'unanimité

20.08.30.35 ACIR : attribution d'une subvention forfaitaire de 12 000 € à l'Agence des chemins de Compostelle (ACIR) pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2020

VELOCENTRE : affectation d'une somme de 202 344,60 € pour le solde d'une subvention

Adopté à l'unanimité

20.08.30.36 CAP' Développement Tourisme et Loisirs : attribution d'une subvention de 16 131 € à Tours Métropole Val de Loire pour financer l'étude visant à qualifier les boucles locales et les services à proposer aux vélotourismes pour développer la satisfaction et les séjours de cette clientèle en 2020

Adopté à l'unanimité

FORMATION PROFESSIONNELLE

20.08.20.31 Direction de la Formation Professionnelle

PACTE Régional d'Investissement dans les Compétences 2019-2022

Projet Open Badges « Badgeons le Centre-Val de Loire »

Approbation du projet expérimental de reconnaissance des compétences par les Open Badges

Attribution d'une subvention au GIP RECIA à hauteur de 67 508 € porteur du projet « Badgeons le centre Val de Loire » et approbation de la convention afférente

Adopté avec une abstention du groupe Rassemblement National

20.08.20.38 Direction de la Formation Professionnelle - Mesure de la Plateforme pour une région 100 % santé - PACTE régional d'investissement dans les compétences 2019-2022 :

Attribution d'une subvention de 52 893 € au Centre hospitalier régional d'Orléans pour la mise en place du parcours de formation sans couture conduisant aux métiers d'ambulancier(ière)s avec un effectif de 15 personnes sur la période octobre 2020/juin 2021 et approbation de la convention correspondante

Agrément à la rémunération et aux droits connexes des stagiaires de la formation professionnelle dans le cadre du parcours d'accompagnement au métier de la formation d'ambulancier (45)

Augmentation de la subvention attribuée au Centre Hospitalier de Blois de 8 000 € la portant ainsi d'un montant initial de 71 526 € à 79 526 € et approbation de l'avenant n°1

Modification de la délibération antérieure

Adopté à l'unanimité

**20.08.20.39 Direction de la Formation Professionnelle
FORMATION PROFESSIONNELLE ET ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI
ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI**

Attribution d'une subvention de 30 000 € à Tours Métropole Val de Loire pour soutenir le programme d'action du PLIE et approbation de la convention afférente

Adopté avec une abstention du groupe Rassemblement National

**20.08.20.40 Direction de la Formation Professionnelle
FORMATION PROFESSIONNELLE ET ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI
LUTTE CONTRE LES FREINS A LA FORMATION**

Approbation :

- des conventions avec les Conseils départementaux du Loiret et de l'Indre et Loire relative au développement de l'accès à la qualification et à l'insertion professionnelle des publics allocataires du RSA et des jeunes de moins de 26 ans via les dispositifs de formation professionnelle financés par la Région
- de la convention d'association OuiForm établie avec le Conseil Départemental d'Indre et Loire, la DIRECCTE et Pôle emploi relative à l'accès à l'outil et à l'ensemble du catalogue de formation financé par le Conseil Régional

Adopté à l'unanimité

**20.08.20.41 Direction de la Formation Professionnelle
Projet « Je fais, je sais, je valide mes compétences » du GIP FTLV-IP :
approbation de l'avenant n°1 et modification de la délibération afférente**

Adopté avec une abstention du groupe Rassemblement National

**20.08.20.83 Direction des Politiques d'Orientation et de Formation
SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION - ORIENTATION VALORISATION
DES METIERS**

Attribution d'une subvention de 300 000 € à l'Université de Tours, porteur administratif et financier du projet CMQ-e PATMAT pour la déclinaison des actions du projet CMQ-e PATMAT approuvées par la Banque des Territoires et approbation des termes de l'accord de consortium et de la convention

Adopté à l'unanimité

**20.08.20.84 Direction des politiques d'orientation et de Formation, au titre de
l'orientation
ORIENTATION – VALORISATION DES METIERS**

**Attribution d'une subvention de 86 000 € au GIP ALFACENTRE pour assurer des évolutions des sites Etoile et Cleor ainsi que du service téléphonique de conseil professionnel « Etoile info » et approbation de la convention afférente
Affectation d'une somme de 300 000 € pour la mise en œuvre des forums de l'orientation 2021**

Adopté avec un vote contre du groupe Rassemblement national sur le financement du numéro unique et vote favorable pour le reste